

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Gendarmerie des transports aériens

**Décision n° 2658 du 9 mars 2017 portant promotion de sous-officiers
de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie des transports aériens**

NOR : INTJ1706548S

Le commandant de la gendarmerie des transports aériens,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 12815 du 1^{er} décembre 2016 (NOR : INTJ1630399S),

Décide:

Article 1^{er}

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} avril 2017:

Boidot Richard	NIGEND : 183 350	NLS : 8 034 005
Laupie Jean-Marie	NIGEND : 132 038	NLS : 5 294 139
Losson Lionel	NIGEND : 109 918	NLS : 5 175 469

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 9 mars 2017.

*Le colonel, commandant
la gendarmerie des transports aériens,*
F. FORMELL